



LOGIQUES SOCIALES DE LA DYNAMIQUE DE L'HEVEACULTURE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN SOCIAL LOGICS OF THE HEVEACULTURE DYNAMIC IN THE IVOIRIAN RURAL ENVIRONMENT

Kra KOUAME*

Résumé

Cette étude vise à analyser les logiques sociales qui sous-tendent la dynamique de la culture de l'hévéa. Pour ce faire, nous avons mené une enquête auprès des paysans dans cinq (5) villages de la sous-préfecture de Bédié (Bédié ; Akréby ; Akacomoékro ; Kossonoukro et Yèrè-yèrè 1). Afin de collecter les données, nous avons mobilisé l'approche quantitative et l'approche qualitative. Ainsi, l'on retient que, l'adaptabilité de l'hévéa au sol et son développement constitue une alternative pour relever le niveau de vie des paysans, dans un contexte où la replantation du cacao devenait de plus en plus difficile. Aussi, le caractère mensuel et régulier de la rémunération de l'économie hévéicole, permettent aux producteurs de disposer constamment des moyens financiers. De même, la culture hévéicole permet aux paysans de créer un équilibre social par le simple fait de se conformer à cette nouvelle culture devenue une valeur par laquelle l'on s'identifie. L'économie hévéicole constitue aussi une alternative pour les paysans de restructurer les rapports sociaux. Enfin, la culture hévéicole offre aux paysans la possibilité de reproduire le style de vie urbain et de reconstruire ses sources d'approvisionnement.

Mots Clés: Construction Sociale, Dynamique, Logiques, Conformisme.

Abstract

This study aims to analyze the social logics underlying the dynamics of rubber cultivation. To do this, we conducted a survey of farmers in five (5) villages of the sub-prefecture of Bédié (Bédié, Akréby, Akacomoékro, Kossonoukro and Yèrè-yèrè 1). In order to collect the data, we mobilized the quantitative approach and the qualitative approach. Thus, it is noted that the adaptability of rubber on the ground and its development is an alternative to raise the standard of living of farmers, in a context where the replanting of cocoa became increasingly difficult. Also, the monthly and regular nature of the remuneration of the rubber-growing economy, allow producers to constantly have the financial means. Similarly, rubber cultivation allows farmers to create a social equilibrium by simply conforming to this new culture, which has become a value by which we identify ourselves. The rubber economy is also an alternative for peasants to restructure social relations. Finally, rubber growing gives farmers the opportunity to replicate the urban lifestyle and rebuild their sources of supply.

Keywords: Social Construction, Reproduction, Logical, Conformism, Culture.

Introduction

L'agriculture constitue le moyen de subsistance de la plus grande partie de l'humanité (Hobobawn, 1978, page 580). En Côte d'Ivoire, la pratique agricole est majoritairement dominée par l'économie de plantation. Introduite par le pouvoir colonial, celle-ci reste une source fondamentale de production de richesse. Au lendemain des indépendances, cette tradition de l'économie de plantation héritée de la colonisation a été perpétrée. Ainsi, la première décennie après l'indépendance, elle a permis à la Côte d'Ivoire de réaliser une croissance économique remarquable autour de 7% (Kouamékan et al, 2014, page 31). Mais, à partir des années 1980, le pays entre dans une recension sans précédent qui le contraint à réorienter sa politique agricole. Le pouvoir public adopte donc une politique de diversification des cultures (Yabilé, 1986, page 44). Dans cette perspective, l'on assiste au développement d'une économie hévéicole avec la mise en place des plantations villageoises. Elle constitue un secteur dynamique en pleine expansion avec une production de 163 000 tonnes en 2005, 179 000 tonnes en 2006 et 200 000 tonnes en 2007 (Kam, 2016, page 10). C'est un secteur économique qui représente une réelle source d'emploi. Cette filière a rentabilisé en 2006, près de 200 milliards de F CFA dont 33 milliards par les producteurs. Elle a par ailleurs distribué 35 milliards aux paysans dans la même année (Kam, ibidem). Aujourd'hui encore, l'on assiste à la dynamique de la culture hévéicole. Ancienne boucle cacaoyère, le département de Bété a connu le second plan hévéicole dans les années 1979-1980 après celui de Dabou. A partir des années 2000, l'on a assisté à un engouement des producteurs autour de la culture hévéicole. Ce fut donc l'occasion pour certains de reconvertir les plantations de café-cacao en des plantations d'hévéa. Dans cette dynamique, des paysans mobilisent parfois tout leur capital foncier pour la culture de l'hévéa. Face à cette réalité qui ne laisse personne indifférente, les

* Doctorant en Sociologie du Développement Rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires et Sciences Sociales (LERISS)



autorités locales ont initié des campagnes de sensibilisation sur l'usage des espaces cultivables et la nécessité de constituer des réserves de forêts afin de promouvoir la culture vivrière. Mais malgré ces actions menées par les autorités, l'on continue encore aujourd'hui d'assister à une expansion des plantations d'hévéa. Cet état de fait nous conduit à nous interroger de savoir : quelles sont les logiques qui sous-tendent la dynamique de l'hévéaculture ?

Le développement de la culture hévéicole est-il lié au contexte socio-économique des paysans ?

Le développement de la culture hévéicole est-il lié à une logique de construction sociale ?

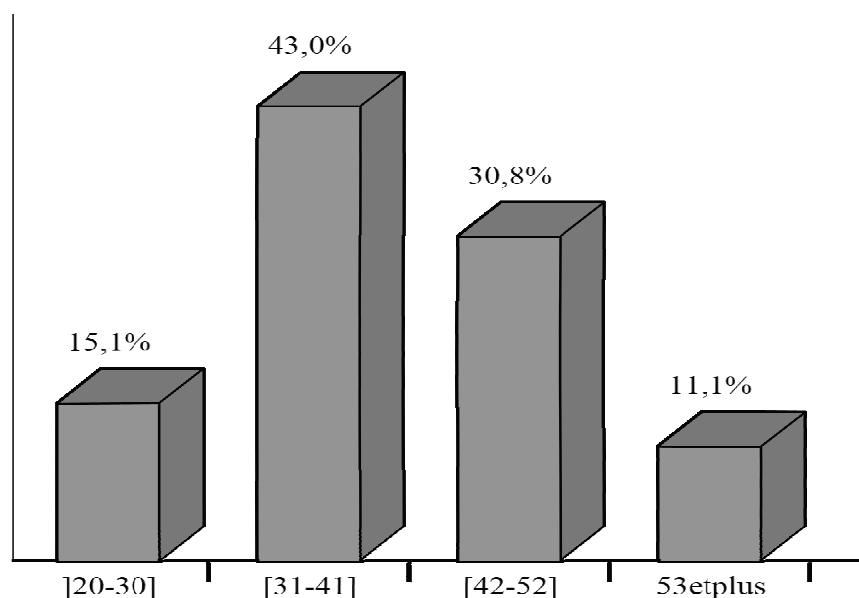
Méthodologie

Nous avons mené une enquête auprès des paysans dans la sous-préfecture de Bèttié, plus précisément dans les villages de Bèttié ; Akréby ; Akacomóékro ; Kossonoukro et Yèrè-yèrè 1. Le choix de ces localités est dû à la prédominance de l'hévéaculture, mais qui restent peu explorées sur le plan scientifique. Le choix des villages s'explique par leur perception vis-à-vis de l'hévéaculture et aussi de la forte dominance hévéicole. Afin de collecter les données, nous avons mobilisé l'approche quantitative à travers un questionnaire soumis à 172 planteurs portant sur : les caractéristiques sociodémographiques ; les activités économiques antérieures ; la superficie des terres disponibles. Aussi, avons-nous mobilisé l'approche qualitative à travers des entretiens individuels et de groupe auprès de 30 individus autour du contexte socio-économique du développement de la culture hévéicole ; des représentations des paysans vis-à-vis de l'économie hévéicole. Différentes techniques nous ont permis de déterminer notre échantillon. Il s'agit de la technique d'échantillonnage par quota dans le cadre de l'approche quantitative et l'échantillonnage par convenance. Le dépouillement des données quantitatives s'est fait à l'aide du logiciel Sphinx. Quant aux données qualitatives, elles ont été traitées manuellement en ayant recours à la méthode d'analyse de contenu des discours des enquêtés. Les données recueillies ont été analysées dans une perspective systémique et stratégique.

I. Contexte socio-économique de la culture d'hévéa

I.1. L'âge

Graphique 1 : Représentation des enquêtés selon l'âge



N=172

Source : donnée de l'auteur, 2017

Au regard de ce graphique, l'on retient que la population paysanne est majoritairement jeune avec un taux de 58% des enquêtés dont l'âge est compris entre] 20-41], contre environ 42% ayant 42 ans et plus.



Cette répartition de la population dans la compréhension de la dynamique de la culture de l'hévéa, met en évidence la question de l'accroissement des naissances et de la reproduction sociale de l'agriculture.

En effet, l'évolution quantitative de la population et la reproduction de la pratique de l'agriculture constituent des éléments essentiels qui participent non seulement à l'expansion de l'hévéaculture mais aussi et surtout à l'amenuisement du patrimoine foncier. Cela est perceptible à travers la taille des espaces que ces agents disposent pour développer les cultures. Contrairement à 56 enquêtés qui ont un capital foncier compris entre 6 hectares et plus, la majorité des enquêtés (116 personnes) seulement d'un capital foncier compris entre 1 hectare et 5 hectares.

Dans la sous-préfecture de Bétie, la culture d'hévéa constitue la principale source de revenu de la plupart des populations. Traditionnellement, le jeune à l'instar de la femme, constitue une force de production pour le chef d'exploitation.

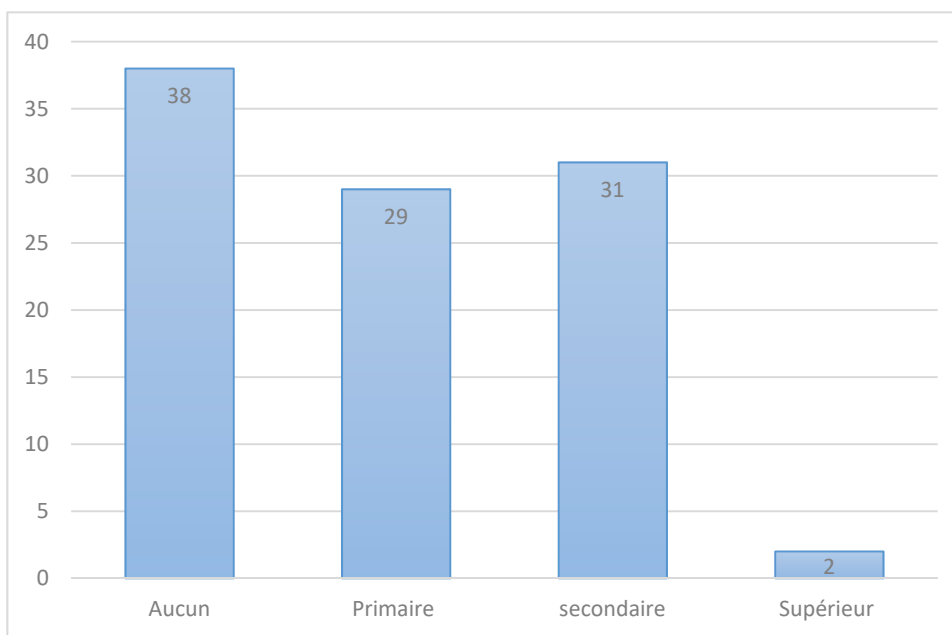
En pays Akan, le jeune généralement vit sous l'autorité du père et ne peut obtenir son autonomie que lorsqu'il est marié. Ainsi, le père ou l'ainé de la famille pouvait lui concéder une parcelle pour créer sa propre plantation. Aujourd'hui, l'on observe chez les jeunes une volonté d'affirmation qui se traduit par la création de leur propre plantation.

La volonté des jeunes de consommer et de pérenniser cette consommation, d'établir un équilibre avec leur environnement social, les conduit à quitter l'autorité parentale plus tôt que prévu. Ceux-ci mobilisent leur capital social ou relationnel pour s'approprier des facteurs de productions (la terre, les pépinières, les intrants etc...) et créer des plantations.

Dans la société actuelle dominée par la logique de consommation, ce mécanisme permet aux jeunes d'exercer un contrôle sur le système de production existant afin d'en tirer profit. Par conséquent, la présence accrue de ces jeunes et le contrôle qu'ils exercent sur l'économie hévéicole, constitue une variable non négligeable de la dynamique de l'hévéaculture.

I.2. Niveau d'instruction des enquêtés

Graphique 2 : Représentation des enquêtés en fonction de leur niveau d'instruction



N=172

Source : donnée de l'auteur, (2017)

L'observation du graphique, nous montre qu'environ 38% des enquêtés n'ont aucun niveau, contrairement à la grande majorité, à savoir 62% des populations enquêtés qui ont au moins un niveau primaire. Il s'agit des personnes qui ont connu des échecs, des difficultés dans leur cursus scolaire, et contraint de retourner à l'activité agricole. Dans cette perspective, la culture de l'hévéa est perçue comme une alternative pour s'assurer une autonomie financière, voir pour s'intégrer socialement. Selon N G président des jeunes à Yèrè-Yèrè 1:



« Moi, je fréquentais et je n'étais pas nul à l'école. Mais j'ai été obligé d'arrêter les bancs alors que je passais en seconde. Pourquoi ? Tout simplement parce que mes parents n'avaient plus les moyens pour payer ma scolarité. Mais, quand je suis arrivé ici au village, j'ai commencé à faire travail de champs, et aujourd'hui, j'ai ma propre plantation».

La pratique de l'agriculture permet à des personnes qui s'y adonnent de se prendre en charge. Dès lors, se résoudre à créer une plantation, c'est asseoir les bases de son autonomie et de son indépendance vis-à-vis des autres membres de sa communauté. La pratique de l'agriculture constitue de ce fait, la principale voie par laquelle des personnes déscolarisées peuvent s'affirmer en milieu rural. La variable niveau d'instruction, comme variable explicative de la dynamique de l'hévéa, met en évidence les questions de déscolarisation et d'autonomie des déscolarisés.

En effet, le maintien des jeunes à l'école et la réussite scolaire, constitue des moyens pour réduire la pression sur les terres cultivables. Car, le retour de ces acteurs en milieu rural accroît les actifs familiaux. La présence de ces nouveaux venus, entraîne la parcellisation et à l'amenuisement du patrimoine foncier familial.

Le désir des nouveaux acteurs d'être autonome et de s'affirmer après l'échec scolaire, les amène à adopter la culture de l'hévéa. Dans la pratique, ceux-ci devraient servir de canal d'information et de formation des analphabètes sur l'usage rationnel des terres, de sorte à promouvoir une souveraineté alimentaire. Mais, le plus souvent, ce sont eux qui cultivent l'hévéa jusqu'à épuisement des terres.

Les conditions de culture de l'hévéa peu rigide et la régularité des revenus, constituent une opportunité pour ces acteurs de retour en milieu rural, d'établir un équilibre avec leur environnement social. C'est ce que nous révèle E G secrétaire du Fond Interprofessionnel et de Soutien à l'Hévéaculture, résidant à Béttie « j'ai arrêté les cours en troisième. Mais, quand je suis arrivé au village, je suivais beaucoup feu nanan Adépra¹ qui m'a conseillé de faire l'hévéa. Mais aujourd'hui, je n'envie personne ». L'économie hévéicole permet aux nouveaux acteurs de retour au village de s'approprier tous les biens dont ils ont besoins pour leur survie sans recourir à personne. Le pouvoir d'achat acquis grâce à la culture de l'hévéa, permet aux producteurs de s'affirmer socialement et parfois même de se distinguer. L'expression « je n'envie personne », met en exergue la capacité des acteurs à consommer socialement les biens et services auxquels ils aspirent. Ainsi, le contrôle exercé sur l'économie hévéicole, donne aux déscolarisés, le sentiment d'une réussite sociale totale. Il est donc clair que, le souci de consommation sociale, amène parfois ceux-ci à maximiser des plantations. C'est ce que nous révèlent les propos de K.Y, président des jeunes d'Akréby :

« Au début, quand je suis venu au village, il faut dire que ce n'était pas facile, surtout sur le plan financier. Mais, petit à petit, j'ai pu faire mon champ d'hévéa, et chaque mois, j'ai mon argent. Si j'ai un problème, je ne suis plus obligé d'appeler un tonton ou un grand-frère pour m'aider. Ce que je fais, c'est que je règle mon problème, et j'informe après ».

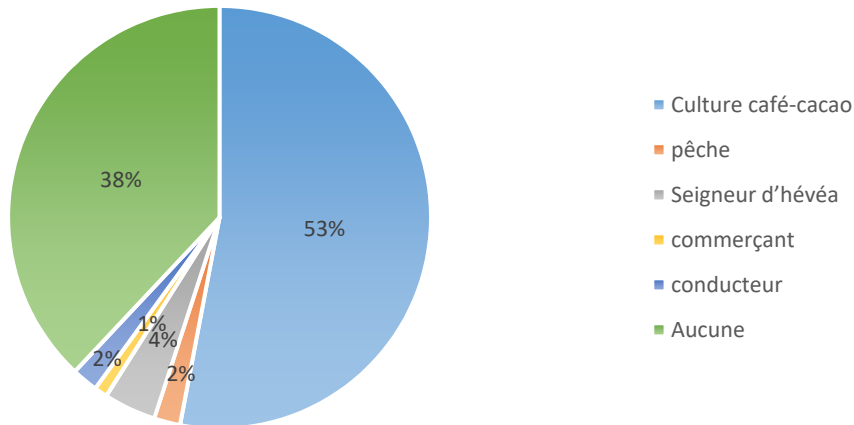
L'absence de ressource et de source de revenu, est souvent à l'origine de la dépendance des déscolarisés vis-à-vis de leur communauté. Pour s'affranchir de cette dépendance, ils sont contraints de créer des plantations d'hévéa. Ainsi, à travers l'économie tirée de l'hévéaculture, ceux-ci parviennent à s'émanciper. Les déscolarisés sont des acteurs inscrits à l'intérieur d'un système social qu'ils composent avec les événements (la culture de l'hévéa). Ces deux principaux éléments du système, sont reliés entre eux par deux types de liens qui se croisent. Ces deux types de liens sont donc le contrôle et l'intérêt. Aussi, faut-il signifier qu'à l'intérieur du système, les acteurs s'inscrivent dans un réseau de dépendances mutuelles, structuré par le principe d'utilité pour hiérarchiser les actions et le principe de maximisation visant à créer un équilibre social. Dans cette logique, la maîtrise d'un contrôle assuré de l'économie hévéicole par les déscolarisés permet d'en tirer le meilleur profit. Un principe de maximisation qui constitue une condition sine-qua-non pour créer un équilibre social. Pour ce fait les informations et les formations reçues sur les méthodes culturelles, sur la nécessité de constituer des réserves foncières pour l'auto-alimentation sont peu appliquées au profit de la quête d'une autonomisation financière dont la culture de l'hévéa en est la principale alternative.

¹Feu nanan Adépra fut l'un des chefs du village de Béttie de 1970 à 2015



I.1. Activités économiques antérieures des paysans

Graphique 1 : Représentation des activités économiques



N=172

Source : données de l'auteur, 2017

Au regard de ce graphique, l'on constate une proportion plus élevée des paysans qui pratiquaient la culture du cacao soit 53% des enquêtés. Ceci met en relief la question de la reconversion des plantations de cacao en hévéaculture. En effet, les pratiques répétées de la culture de cacao et du café ont entraîné la réduction de la fertilité des sols. Cette situation conduit les paysans à la quête d'une culture plus adaptée. C'est ce que nous révèle A.Y chef de service des plantations villageoises d'hévéa à Bétie : « le développement exagéré des cultures café et cacao, a eu pour conséquence l'appauvrissement du sol et donc la replantation devient difficile. La seule solution était de planter autre chose. Il fallait soit cultiver l'anacarde ou soit l'hévéa ». A travers ces propos, l'on découvre l'incapacité du sol à répondre aux exigences nutritionnelles des vergers du cacao à cause de la répétition des cultures. Dans cette perspective, la culture de l'hévéa devient une alternative, non seulement pour disposer une ressource, mais aussi pour contourner les contraintes économiques créées par la baisse de la productivité du cacao. Par conséquent, l'adaptabilité d'une espèce de plant au sol et la réussite de la production, sont des facteurs non négligeables de l'adoption et de la dynamique de sa culture. C'est dans cet ordre d'idée qu'aborde E S secrétaire de la coopérative Boka à Akacomóékro. En effet, selon elle :

« au début, il faut dire que nous même, on ne faisait pas hévéa. Mon père disait que cette culture entraîne la faim. Donc, au moment où, les gens faisaient, nous, c'était le cacao qui nous intéressait. Mais, on était obligé de faire hévéa après, parce que les plants de cacao là, mouraient et lorsqu'on essayait de refaire, ça ne réussissait pas. Même les sachets (pépinières), on dit ça se développent vite là, quand on fait c'est zéro ».

En zone rurale forestière, les cultures pérennes (café, cacao, hévéa etc...) constituent les principales sources de revenus monétaires. Dans cette perspective, le paysan n'hésite pas à opérer des choix ou à adopter une culture qui soit adaptée au sol et dont il contrôle plus ou moins la rentabilité. Ainsi, ES secrétaire de la coopérative Boka à Akacomóékro poursuit ses propos en disant : « comme le cacao ne réussissait pas, et à côté de ça quand tu vois ton frère, lui qui a accepté hier de faire l'hévéa, quand tu vois sa vie, toi-même, tu vois que, vous n'êtes pas même chose ». Ces propos mettent en évidence un abandon de la précédente culture lié aux contraintes agro-écologiques, les possibilités de choix d'une nouvelle culture et l'intérêt que renferme l'hévéaculture. Le paysan est en quête d'une activité dont la production lui permet de se construire socialement. Le but ultime de ses actions est de maximiser des biens et services afin de parvenir à un équilibre social.



Par ailleurs, 47% des personnes enquêtées exerçaient des activités extra-agricoles. Ceux-ci sont constitués de nouveaux planteurs (les jeunes) résidents au village et des personnes revenus au village du fait de la crise militaro-politique de 2010. Cette frange de la population a été influencée par le niveau de vie des anciens planteurs d'hévéa. Pour N Gprésident des jeunes de Yèrè-yèrè 1 : « moi, c'est mon père qui cultivait l'hévéa, qui m'a demandé de le suivre et de faire ce qu'il fait. Car, il ne peut pas me conduire à la dérive. Moi-même, je me suis assis. Vraiment, j'ai vu que, ce qu'il me disait là, c'était vrai. Et c'est comme ça que je me suis lancé dedans ». A travers les propos de cet enquêté, l'on découvre un comportement d'acteur structuré par un principe normatif (une action sociale en valeur), puis un principe de finalité. La conjugaison de ces deux principes, comme un effet d'entraînement motive le paysan à adopter la culture d'hévéa. Cela se perçoit dans les expressions suivantes : « c'est mon père qui cultivait l'hévéa » ; « je me suis assis, vraiment j'ai vu que, ce qu'il me disait là, c'était vrai ». Les conseils donnés aux nouveaux venus sur l'économie hévéicole et son impact social sur la vie des prédécesseurs, poussent ceux-ci à adopter l'hévéaculture, afin de se construire socialement. Le principe de finalité qui préside au choix de la culture vient du sentiment qu'éprouve le paysan d'avoir eu un minimum de contrôle sur les événements qui l'entourent. Avant de pratiquer une culture, il doit s'assurer qu'il contrôle mieux celle-ci, qu'il mesure les avantages sociaux et économique de cette culture. Et à travers l'effet produit socialement sur la vie des producteurs précédents, il s'assure du profit réel qu'il pourra tirer. Le paysan est inscrit dans un système social qu'il compose avec des événements (la production, la culture du cacao, culture du café, culture de l'hévéa etc...). Son comportement est pour ce fait régi par des notions d'utilité et de profit. Ainsi, ces notions d'utilité et de profit, font que, le paysan s'approprie toujours des événements dont le contrôle permet de satisfaire ses besoins et d'être socialement en équilibre.

1.2. La saisonnalité des revenus cacaoyers et la régularité de l'économie hévéicole

Plus de la moitié des enquêtés percevaient leur revenu annuellement dans le cadre de la culture du cacao. Contrairement à 38% des enquêtés qui ne disposaient pas de source de revenu. Une réalité qui précarise le niveau de vie des populations, ou les expose à la pauvreté. Selon M Y chef de communauté Moré à Akacomóékro : « même si, on dit que l'hévéa est tombé, on ne peut pas le comparer au cacao. Parce que l'hévéa, non seulement s'il ne pleut pas, ça va réussir. Et puis, si tu as vendu ton cacao dans la grande traite, il faut attendre la petite traite. Là encore, ce n'est pas sûr que ça produise bien ». Ces propos mettent en lumière deux périodes qui constituent pour le producteur de cacao, des moments pour percevoir des moyens financiers. Contrairement à l'économie cacaoyère, celle de l'hévéa offre au producteur d'hévéa, d'importante opportunité. En économie hévéicole, le producteur effectue la saignée de sa plantation sur un (1) à deux (2) jours dans la semaine et cela sur 10 à 11 mois dans l'année. Ainsi, la saignée régulière et la commercialisation du caoutchouc permet au producteur d'avoir un revenu tous les dix (10) à onze (11) mois au cours de l'année. Pour une récolte de cinq cents (500) kilogrammes ou une tonne (1t) vendue au prix de 256f le kilogramme, comme c'est le cas du mois de Mai 2019, le producteur perçoit un revenu situé entre 128000f ou 256000f par mois le kilogramme soit 1280000f ou 2560000f par année. Avec l'économie hévéicole, le paysan perçoit une rétribution chaque mois. Ce qui lui permet de disposer des moyens financiers pour survenir au quotidien à ses besoins. Il est vrai que l'on peut assister parfois, à la baisse du prix du kilogramme du caoutchouc, mais la valeur de l'argent ne constitue pas un obstacle pour le producteur. Ce qui lui importe le plus, c'est qu'il perçoive un revenu à la fin du mois. Pour D.N responsable coopérative hévéicole à Kossonoukro : « pour moi, même si on paye l'hévéa à 50f le kilogramme, je dirai toujours que c'est la meilleure des cultures. Avec ça au moins, si tu as un souci, et que tu vas chercher un crédit, c'est sûr que tu vas en avoir ». C'est dans cette même logique que s'inscrit E G secrétaire du Fond Interprofessionnel et de Soutien à l'Hévéaculture, résident à Béttie selon lui : « C'est vrai, on veut que le gouvernement augmente le prix du kilogramme du caoutchouc. Mais, il faut reconnaître que, même si le caoutchouc est payé à dix (10) francs le kilogramme, c'est toujours bon. Parce que, au moins tu sais qu'à la fin du mois, tu peux avoir quelque chose pour faire tes petits besoins ». Dans le contexte de la culture du cacao, le paysan percevait des revenus par période. Et cela pendant la grande traite et la petite saison. L'hévéaculture est perçue comme la meilleure des cultures dans la mesure où elle offre au paysan des revenus mensuels. Ce qui lui permet de s'approprier des objets nécessaires à la satisfaction de ses besoins et s'identifier socialement. Ainsi, devant une telle logique, la chute du prix du kilogramme du caoutchouc semble ne pas constituer de frein au développement de la culture hévéicole. L'accessibilité régulière à des moyens financiers par le producteur dans une société de consommation, lui donne la capacité de consommer les biens et services qui se présentent à lui. Une capacité qui lui donne le sentiment d'intégrer un système social à l'intérieur duquel l'argent constitue un élément central. Pour S O notable à Akacomóékro :



«Aujourd'hui, dans le monde, toute chose est devenue l'argent. Dans tout ce que tu vas faire, ils vont te demander de l'argent. Excuse-moi, mais, avant ce qu'on achetait à 25f, coûte aujourd'hui 100f ou 200f. Regarde même, simple pain, tu vas payer ça à 100f, 150f ou 200f. Mais, si tu n'as pas l'argent, tu fais comment pour manger ? La chose, c'est nous même planteur, qui produisons ce qu'on prend pour fabriquer le pain, mais quand ils reviennent te vendre, c'est cher, et il faut de l'argent, si tu veux en avoir ».

En effet, la floraison des objets, des signes et la cherté de ceux-ci exige des acteurs sociaux, la disposition constante de moyen financier afin de s'en approprier. Ainsi, avec l'économie hévéicole, le paysan dispose chaque fin du mois de l'argent lui permettant de s'approprier des objets et des biens (télévision, canal, maison etc...), dont la possession lui permet d'être en équilibre avec tout le système social. L'accessibilité à l'économie hévéicole se présente comme un élément facilitateur de l'intégration sociale des paysans. La régularité des revenus monétaires et la consommation sociale rendues possible grâce à la culture hévéicole, constitue une variable importante de la dynamique de la culture de l'hévéa.

I.3. Viabilité de la structure hévéicole

L'économie hévéicole est une forme d'entreprise agricole moderne. Elle se développe avec le concours des structures spécialisées notamment la Société Africaine des Plantations d'Hévéa qui est en contact direct avec les paysans à travers les moniteurs et des contrôleurs. Cette structure aide le planteur dans la sélection des variétés de clones. Elle assure également le suivi des activités du producteur. Cette interaction, permet au paysan de contrôler la culture de l'hévéa, d'appréhender les avantages qu'il pourrait s'en procurer et les inconvénients qui y sont liés.

Le paysan exerce naturellement dans un contexte social, agro-écologique où la probabilité du succès de ses activités est limitée. L'absence de main d'œuvre et les changements climatiques, sont autant d'obstacles à la réussite de ses activités. Pour ce faire, il a le plus souvent recours aux soutiens de ses pairs et d'une expertise extérieure afin de réussir sa production. C'est ce que nous révèle E D responsable coopérative hévéicole à Béttie :

« Tu sais ce qui est bien dans cette affaire d'hévéa, c'est que nous avons des personnes qui connaissent le métier d'hévéa, et qui nous suivent à tout moment. Donc, s'il y'a un problème dans ta plantation, soit une maladie, tu seras vite épargné. Et quand, c'est comme ça, cela t'encourage à bien travailler. Ce n'est pas comme le cacao, où tu vas te tuer jusqu'à, et puis ta plantation meurt un matin ».

Avoir des experts, des encadreurs, des contrôleurs qui interviennent pour informer et former les producteurs dans la conduite des plantations, pour montrer comment tirer profit de sa production, constitue un facteur motivateur du développement de l'hévéaculture. Le sentiment d'être accompagné dans son projet agricole est une garantie de sa production et renforce encore les dispositions du paysan à persister dans son élan de production. L'on note donc, la chaîne de production, la présence des paysans eux-mêmes, des seigneurs, des moniteurs et des contrôleurs.

Par ailleurs, la persistance dans la reproduction d'une activité sociale suppose que l'acteur a un minimum de maîtrise et de contrôle qu'il exerce sur cette activité et y tire par là un intérêt qui satisfait ses besoins. Le producteur collecte les fonds de tasse d'hévéa, qu'il vend généralement aux agro-industries. Le paiement des fonds de tasse aux paysans se fait à la solde. C'est-à-dire un paiement bancaire sur présentation d'un bulletin de salaire. Pour E D responsable coopérative hévéicole à Béttie :

«L'hévéa, ce qui est un peu compliqué, c'est lorsque tu arrives à l'usine, et puis il y'a du monde, sinon, dès que tu arrives, on pèse ton caoutchouc, on te donne ton bulletin et en fonction du jour qui y est marqué, tu vas chercher ton argent et c'est tout. Il n'y'a pas le fait que ton produit est au port, il faut attendre un ou deux mois, peut-être même plus que ça, pour pouvoir avoir ton argent ».

Les propos de cet enquête mettent en relief les questions d'écoulement des produits, de la durée de paiement, et du mode de paiement. La facilité d'écoulement des produits et l'intervalle réduit pour percevoir les revenus permettent au paysan de s'approprier la culture de l'hévéa. A K responsable coopérative hévéicole à Yèrè-Yèrèl confirme les propos de ED responsable coopérative hévéicole à Béttie en ces termes : «Je viens de peser comme ça, mon caoutchouc. Ils m'ont donné rendez-vous dans deux (2) jours. Il n'y'a pas affaire de dire, il faut attendre, on va aller et puis t'apporter ton argent après, comme on le voit avec les acheteurs de cacao». A travers ces propos, l'on découvre la question du respect du calendrier de paiement et de confiance vis-à-vis des structures d'achat de la production. La disponibilité des structures d'encadrement, la promptitude des structures de commercialisation, permettent au paysan de produire et de vendre plus aisément sa production et de se procurer des revenus. Ce qui n'est pas le cas pour le paysan, lorsqu'il pratiquait la cacaoculture.



En effet, la flexibilité de l'économie hévéicole offre au paysan de nombreux avantages dont il ne bénéficiait pas lorsqu'il cultivait le cacao. Dans l'activité de production agricole, le producteur cherche à contrôler ses actions qu'il mène, les avantages qui y sont liés et le temps qu'il doit passer pour tirer vraiment profit de ses actions.

L'économie hévéicole constitue donc une réponse et une solution face à l'instabilité des revenus dans la pratique de certaines cultures. L'hévéa présente ainsi, un avantage économique pour le paysan. Dans la mesure où, le producteur peut exercer un contrôle sur ses revenus qu'il perçoit et auxquels il a facilement accès.

II. Logique de construction sociale

II.2. La réduction du temps de travail

Dans le processus de développement des plantations d'hévéa, le paysan ne travaille que pendant la période d'immature des clones. Rappelons qu'au cours de la période d'immaturité, le paysan nettoie au milieu des jeunes plants d'hévéa deux (2) à trois (3) fois dans l'année. Mais, pendant la période de maturité, cette fréquence d'entretien passe de deux (2) à un (1), parfois même à zéro (0) fois dans l'année. Selon K.Y, président des jeunes d'Akréby : « hévéa est moins compliqué que le cacao et tout autre culture. Une fois que ça garantit bien, tu n'es plus obligé de nettoyer dedans toujours. Même si tu laisses dans la brousse, tu peux récolter. Tu peux même ne pas nettoyer la plantation et dégager seulement les lignes pour permettre la saignée ». Avec l'économie hévéicole, le paysan voit ses heures de travail, réduites. Dans le contexte d'économie cacaoyère, le paysan est contraint de nettoyer au minimum deux fois et cela jusqu'au vieillissement de sa plantation. Pendant la période de production, il doit récolter, cabosser le cacao, fermenter puis sécher avant de commercialiser. Cette activité mécanique qu'il exécute toute sa vie, l'expose à de réel souci de santé (fatigue générale). Dans cette logique, le paysan est en quête d'une activité rentable qui exige peu de temps de travail et d'effort physique. Mais, avec la culture de l'hévéa, le paysan effectue des travaux de nettoyage de manière facultative au maximum deux fois dans l'année. La saignée du latex est faite quelque fois par lui-même ou par des personnes qualifiées et payées à la tâche. La réduction du temps de travail à travers la réduction de la fréquence de désherbage des champs d'hévéa, permet au paysan de minimiser les efforts physiques quotidiens. C'est ce que nous dit C S chef du village de Yèrè-Yèrè1 : « ni, ika hévéa kE, djigui-lô (si tu as fait l'hévéa, c'est le repos) ». Ces propos de cet enquêté, traduisent littéralement, permettent de voir toute la flexibilité de la culture de l'hévéa. L'on peut donc assister au déclin des activités routinières et lassantes dont sont confrontés les paysans. Par conséquent, l'absence de récursivité des actions de désherbage qui donne aux paysans la possibilité d'être en équilibre socialement, conduit ceux-ci à étendre leurs espaces de production.

II.2. Conformisme culturel-agricole

La circonscription de Béttie était reconnue comme une zone de forte production cacaoyère. C'était une zone qui se distinguait grâce à la culture du cacao. Celle-ci a connu une expansion remarquable dans le département de Béttie grâce à la participation et au dynamisme de la population paysanne. Cette identité culturel-agricole créée à travers la culture de cacao, a valu à certains grands producteurs notamment feu nanan Adépra d'être honoré.

Cependant, le nouveau contexte socio-agronomique caractérisé par un vieillissement du verger et des difficultés de reconversion du cacao exige qu'une nouvelle culture soit adoptée. Pour C S chef du village de Yèrè-Yèrè1 : « il n'y a pas une cour, ici dans le village, où les gens n'ont pas une petite portion d'hévéa ». L'hévéa est une culture adoptée par presque toutes les familles dans les zones d'investigation. Cette pratique agricole rendue populaire, semble devenir une valeur sociale qui permet aux individus de s'identifier les uns aux autres. Cela se perçoit dans les propos de C S chef du village de Yèrè-Yèrè1. Celui-ci nous apprend que : « quelque chose tu vois tout le monde fait, il faut faire aussi. Il faut qu'on te reconnaisse dans cette chose-là aussi... Et chaque famille ici a au moins cinquante mètres carré d'hévéa ». Ces propos mettent en relief deux concepts essentiels à savoir la catégorisation sociale et l'appartenance groupale. L'enquêté fait une classification et ordonne son environnement social à partir des types de cultures. L'on peut distinguer diverses catégories dont les paysans producteurs d'hévéa. Aussi, affirme-t-il la nécessité de se définir comme faisant partie du groupe des producteurs d'hévéa.

En effet, l'appartenance sociale à une communauté implique une adhésion des membres aux valeurs du groupe. Ce qui confère aux membres une identité. Le partage des valeurs constitue un moyen pour les individus de s'identifier aux autres membres qui composent ce groupe. Le contraire serait d'être en marge du groupe. Ainsi, l'adhésion à l'idéologie de culture hévéicole par le paysan est une marque de conformisme et d'identification de celui-ci au groupe. Par conséquent, chaque acteur tout en cherchant à se conformer à



cette pratique agricole, s'identifie aux membres du groupe. C'est ce que l'on découvre à travers les propos de de K J président des jeunes de Kossonoukro. Celui-ci affirme que : «Je voulais faire cacao parce que c'est ça nous on connaît. Mais, j'ai trouvé que c'est l'hévéa que les gens font ici. Mais, pourquoi ne pas faire autant ? Quand, on sait que par le passé, les parents avaient fait le cacao et puis, ils ont laissé pour venir faire hévéa ». Cet enquêté révèle ici sa préférence en terme de type de culture et l'actualité culturelle en terme de valeur culturel-agricole. L'interrogation "pourquoi ne pas faire autant?", montre son choix de se conformer à la pratique agricole locale déjà en vigueur.

La dynamique d'une culture obéit à une logique qui dépasse parfois le simple cadre de rentabilité économique. Ce qui réduirait le paysan à la seule dimension économique. Le comportement du paysan est toujours orienté vers l'atteinte d'un but final. Celui-ci est guidé par le principe d'utilité de l'activité et le principe de maximisation afin de créer un équilibre social. Pour créer l'équilibre social, il convient pour lui de s'approprier des événements ou des activités qui satisfont ce besoin. Cet équilibre social s'établit dès lors que le paysan s'est conformé aux normes et s'est identifié aux membres de sa communauté. Aussi, doit-il se sentir intégré à la communauté et perçu comme tel.

II.3. Hévéaculture comme moyen d'accaparement du sol

L'hévéa comme toutes autres plantes notamment le café-cacao, a une longue durée de vie. Son occupation de l'espace pendant une longue période, permet à l'occupant d'exercer longtemps un contrôle sur cet espace. Ainsi, le souci des paysans de contrôler la ressource foncière afin de reproduire les activités, amène ceux-ci à étendre les plantations. Cette extension des plantations trouve tout son sens avec le retour au village de certains acteurs notamment les cadres. Ceux-ci, compte tenu de leur capital financier, peuvent s'approprier un nombre important d'hectare de forêt. Aussi, la présence de ses acteurs accroît les demandes en terres cultivables. Cela se perçoit dans les propos de J président des jeunes de Béttie : «A un moment donné ici, tout le monde ne faisait que la culture d'hévéa. Les fonctionnaires, petits comme grands venaient faire de l'hévéa. Ceux-là, avec leur moyen, pouvaient couper des dizaines d'hectares en une année. Devant cette situation, il faut faire un effort pour gagner quelques superficies ».

A travers ces propos, l'on découvre les acteurs en présence dans la culture de l'hévéa. Le cadre, compte tenu de ses moyens financiers, peut s'approprier de grande superficie de terre. Le paysan, ne disposant pas suffisamment de moyens financiers, cherche non seulement à maximiser et à s'approprier la terre à travers l'hévéaculture, mais aussi et surtout, à garantir à sa progéniture la reproduction de l'activité agricole.

Dès lors, le retour des cadres, a modifié les enjeux autour de la terre de façon générale, et spécifiquement à l'intérieur des familles. Ce qui entraîne donc des compétitions foncières. Une réalité qui amène le paysan à ne plus pratiquer une agriculture itinérante, mais à étendre au maximum sa plantation. Par conséquent, la compétition foncière qui naît, et l'extension des plantations d'hévéa qui en découle, tout en permettant aux paysans de maximiser des espaces, constitue une stratégie pour garantir à la génération future, la possibilité de pérenniser la pratique de l'agriculture.

La disposition du capital foncier est la seule condition permettant au paysan de pratiquer l'agriculture. Et c'est à cette seule condition que la postérité pourra en pratiquer. Cette argumentation est étayée par ces propos de J président des jeunes de Béttie : «sinon demain quand tu ne seras plus, il faut que des enfants aient quelque part pour cultiver. Si notre père n'avait pas travaillé, nous n'aurions pas de terre pour faire ce que nous sommes en train de faire ». Les enfants héritent des biens fonciers de leur géniteur. Ceux-ci cultivent sur les parcelles que leur père a conquises par son travail. De ce fait, pour permettre aux enfants de bénéficier suffisamment de l'espace cultivable, il faut s'approprier le maximum de parcelles.

La terre, support de production pour le paysan, constitue un facteur capital dans la quête d'un mieux-être et la reproduction sociale. Les paysans sont constamment à la recherche d'un équilibre social que, seul peut leur offrir leurs activités. Cette quête perpétuelle d'équilibre social, exige la disponibilité constante des terres cultivables afin de reproduire ces activités.

Dans une société de consommation où l'hévéaculture reste la principale alternative pour les paysans d'être en équilibre, l'accaparement ou l'appropriation des terres, vaut son pesant d'or. Car, cela permet au paysan d'exercer longtemps un contrôle sur l'économie hévéicole, de maximiser le profit et d'offrir la possibilité à la progéniture d'en faire autant. La culture de l'hévéa ou encore, l'extension des plantations, se révèle donc pour le paysan, la seule occasion de s'accaparer des terres, un facteur permettant de créer un équilibre social et de consommer socialement.

II.4. Identification du paysan au modèle de vie urbain

II.4.1.Reproduction du style de vie urbain



La principale activité économique du paysan, reste dominé par l'agriculture. Autrefois, son alimentation dépendait généralement de sa capacité de production vivrière. Une réalité qui s'est déconstruite peu à peu avec l'avènement de l'économie de plantation. Selon monsieur A D, notable à Béttie : « Aujourd'hui, comme nous ne cultivons plus ce que nous mangeons, nous sommes tous devenu des bosses ». Ces propos établissent un comparatisme du style de vie.

En effet, le paysan est présenté comme un acteur social vivant à la campagne et de la production agricole. Naturellement, celui-ci en plus de la quête des revenus monétaires, produit son alimentation. Il s'auto-provisionne et provisionne les villes.

Parallèlement au paysan, le "bosse" est perçue comme un acteur social exerçant une fonction non agricole, rémunéré au moins mensuellement, et ne produisant pas ce qu'il consomme. Ce dernier, avec les revenus qu'il engrange grâce à ses fonctions, s'approvisionne en alimentation et en d'autres objets sur les marchés. Il n'est donc pas rare de voir que le paysan soit toujours à la disposition du "bosse" lorsque celui-ci arrive au village. C'est ce que nous apprend KY président des jeunes d'Akréby : « lorsqu'il y'a un évènement, et que les cadres arrivent comme ça au village, on était obligé de leur faire la courbette pour avoir des miettes ». Le paysan espère avoir du cadre, ce qu'il ne possède pas (l'argent, chaussure, les habits, les aliments importés, pour ne citer que ceux-là). Mais, avec le développement de la culture de l'hévéa, il a désormais la capacité d'obtenir tous les objets souhaités, comme le fait remarquer la suite des propos de KY président des jeunes d'Akréby « j'ai mon argent ».

Il faut aussi souligner qu'avec l'économie hévéicole, le paysan a la possibilité de recevoir sa rétribution à la banque. En effet, la bancarisation était perçue comme un phénomène réservé à la bourgeoisie, au fonctionnaire. Seul le paiement de cette catégorie de personne était fait à la banque. Mais aujourd'hui, celui-ci voit son champ relationnel s'étendre vers les structures bancaires. C'est ce que nous révèle K J président des jeunes de Kossonoukro : « je viens de peser. Et on m'a donné rendez-vous dans deux semaines. Je vais chercher mon argent à la banque ». Aussi, ajoute-t-il en disant : « maintenant avec hévéa, nous tous, on est devenu des fonctionnaires. Quand le mois fini, nous tous on va prendre notre argent ». A travers ces propos, l'on découvre toute la structure idéologique construite autour du fonctionnaire et du paysan. De cette structure idéologique, l'on identifie le complexe d'infériorité du paysan vis-à-vis du fonctionnaire. Le fonctionnaire perçoit sa paie à la banque et de façon mensuelle. Ce qui n'était pas le cas pour le paysan. De sorte que le fonctionnaire était considéré par le paysan comme un repère social. Mais, désormais avec l'économie hévéicole, celui-ci bénéficie des mêmes avantages que le fonctionnaire.

Par ailleurs, le système social dans lequel vit le paysan est composé des acteurs et des événements, liés entre eux par les liens de contrôle et d'intérêt. En outre, à l'intérieur de ce système, tous les acteurs s'inscrivent dans un réseau de dépendances mutuelles où chaque acteur dépend des autres pour la réalisation de son intérêt. Dans cette perspective, chaque acteur adopte un comportement guidé par le principe d'utilité pour hiérarchiser ses actions et de maximisation afin de créer un équilibre social.

Le paysan est à la recherche d'un un style de vie qu'il considère meilleur. Pour ce faire, il s'approprie des événements capables de lui offrir cet équilibre. Ainsi, le fait de recevoir sa paie de façon mensuelle et à la banque, permet au paysan de s'identifier aux fonctionnaires et d'être intégré socialement. L'on note donc que la possibilité pour le paysan d'utiliser les services bancaires, et de s'approprier les objets nécessaires à sa consommation sociale, démontre le contrôle qu'il exerce sur les événements qui longtemps échappaient à son contrôle.

II.4.2. Moyen de reconstruction des sources d'approvisionnement alimentaire

Aujourd'hui, l'on assiste à la diffusion des habitudes alimentaires citadines grâce au pouvoir de la communication, à l'essor des moyens de transport, au développement du commerce ambulancier ou de livraison hebdomadaire des aliments importés (riz, farine, pâte alimentaire, lait concentré sucré ou non sucré, biscuits, plateaux d'œufs, etc...) et au retour constant des citadins au village. Une réalité qui influence les dispositions alimentaires traditionnelles, et accroît les besoins alimentaires du paysan que sa seule production ne peut pas satisfaire.

Dans la société actuelle (société de consommation), marquée par la présence de divers objets que le paysan doit consommer en vue d'être en harmonie avec les autres acteurs de sa communauté, la culture du vivrier ne constitue pas pour lui, une priorité. Mais, elle constitue plutôt une nécessité parmi tant d'autres auxquelles il doit faire face. Selon E G secrétaire du Fond Interprofessionnel et de Soutien à l'Hévéaculture, résidant à Béttie :

« J'adhère à la philosophie du feu Adépra, qui s'oppose au proverbe chinois qui dit qu'il faut apprendre à pêcher. Il faut plutôt apprendre à acheter qu'à pêcher. Parce qu'à soixante-dix ans, tu ne seras plus



capable de produire, alors tu pourras te nourrir avec ton argent d'hévéa. Cela me fait un bon nombre d'années que je n'ai plus produit ce que je consomme. Mais, je mange tous les jours, et bien d'ailleurs. Parce qu'avec mon argent que je gagne, je peux manger ce que je veux».

En effet, l'on pêche pour se nourrir. Apprendre à pêcher pour se nourrir, nécessite un renouvellement de l'activité autant que l'on voudra se nourrir. Mais s'opposer à cette théorie en optant pour l'achat-nourriture, voudrait que l'on crée les conditions pour pouvoir disposer régulièrement de quoi à acheter la nourriture. Cela consiste à se donner les moyens pour obtenir ce que l'on veut. La préférence des acteurs pour la théorie achat-nourriture, met immédiatement fin à celle de production nourriture.

Dès lors, la production des aliments pour l'autoconsommation n'est plus un objectif majeur. Cela est perceptible dans les propos de C P, secrétaire du village à Bétie. Selon lui, « nos parents fonctionnaires qui sont à Abidjan mangent du premier au trente et un (31). Et pourtant, ils ne cultivent pas le vivrier ». Aussi dit-il, « tout est devenu de l'argent dans ce monde ou nous vivons aujourd'hui ». Ces propos nous montrent que l'on peut se nourrir, et bien se nourrir sans produire ce qu'il consomme. Dans cette logique, il n'est plus nécessaire de mobiliser le capital foncier pour la production du vivrier. Car, avec les moyens générés par l'économie hévéicole, l'on peut s'approprier tous les aliments pour sa consommation. En outre, l'expression « tout est devenu de l'argent dans ce monde », montre la nécessité de créer les conditions afin de maximiser des ressources dans une société dominée par la floraison des objets (biens et services). Le paysan est donc en quête d'un équilibre social dans ce monde dominé par la présence des biens et services. Cette réalité lui exige donc, un meilleur contrôle des événements. Pour ce faire, il doit mieux hiérarchiser ses activités dans l'optique de maximiser.

Le contexte social actuel exige plus de l'acteur, la capacité financière à s'approprier la nourriture qu'il veut. Quant à N G président des jeunes à Yèrè-yèrè 1 : « Aujourd'hui, il n'y a pas de différence entre les gens de la ville et nous qui sommes ici. Au niveau de l'alimentation c'est le transport qui fait souvent défaut, sinon ce qu'ils mangent, on en mange aussi ici ». Les gens de la ville consomment le plus souvent les mets tels que : le foutou, le riz accompagnés des protéines telles que le poulet, le poisson, la viande bœuf, les grillades, les crudités pour ne citer que ceux-là. Ainsi, ces acteurs, compte tenu des revenus mensuels dont ils bénéficient, ceux-ci peuvent s'octroyer le type de repas qu'ils souhaitent. Il s'agit là d'un mode alimentaire dont le contrôle échappait traditionnellement au paysan. Mais, à travers l'économie hévéicole et les ressources qu'il maximise, le paysan arrive désormais à exercer un contrôle sur ce système alimentaire longtemps considéré comme appartenant au monde urbain.

II.5. Restructuration des rapports sociaux

L'intérêt des acteurs autour de la culture de l'hévéa, est à l'origine de la restructuration des rapports sociaux. En effet, l'économie hévéicole a participé à la déconstruction de la dépendance des jeunes vis-à-vis des aînés, et des paysans vis-à-vis des cadres. L'on assiste à de nouveaux rapports sociaux qui s'instaurent entre : aînés-cadets et paysans-cadres.

II.5.1. Rapports aînés-cadets

La restructuration des rapports aînés-cadets, se traduit par l'entrée des jeunes dans le conseil d'administration politique du village. Les jeunes sont désormais représentés dans la notabilité villageoise. Selon J président des jeunes de Bétie :

« Avant, quand on parle des problèmes du village, c'étaient les vieux qui étaient au-devant des choses. Mais, quand le chef feu Adépra a vu que nous sommes des travailleurs, et vu notre sérieux, il nous a demandé de venir l'aider dans la gestion du village. En tant que président de la jeunesse, il m'a choisi et, aussi trois (3) autres jeunes ».

La gestion courante du village était traditionnellement l'affaire des doyens du village. Ceux-ci sont représentés par les notables qui sont généralement les chefs des grandes familles.

En effet, les critères culturels du choix des notables semblent révolus avec l'avènement de l'hévéaculture. En plus des critères culturels, l'on intègre des critères subjectifs basés sur des notions de sérieux, d'éloquence puis des critères économiques (être travailleur, avoir les moyens financiers). Ainsi, ces nouveaux critères aidant, des jeunes sont nommés notables, sans tenir compte de leur statut dans la stratification sociale de la famille.

Par conséquent, l'amélioration des conditions de vie des jeunes rendues possibles grâce à l'économie hévéicole, permet de déconstruire l'ordre social préexistant, pour instaurer un nouvel ordre social impliquant le jeune dans les prises de décision au même titre que les aînés. L'on note donc la redéfinition des rapports sociaux et l'influence des jeunes dans le jeu politique. Une réalité souvent qui ne rencontre pas l'assentiment de certains aînés. Pour C P, secrétaire du village de Bétie :



«*Avant n'importe qui n'était pas notable. A un moment donné de l'histoire, le chef feu Adépra a nommé certains jeunes comme notables. Mais, vous comprenez que moi qui suis chef d'une grande famille, je siège à la notabilité avec mon neveu ou mon cousin qui a même grade que moi. Je pense ce n'est pas bon*».

Le chef de la grande famille ou le lignage, gère les familles qui le composent. Par ricochet, les membres qui composent les différentes familles, sont sous sa gouverne. C'est lui qui les instruit sur les orientations politiques du village. Il détient donc un pouvoir de décision.

Cependant, la nomination des jeunes dans la notabilité établit une égalité entre celui-ci et son chef de famille. Désormais, tous deux participent aux prises de décision quant au fonctionnement du village. Ainsi, siéger dans les instances suprêmes du village avec ce dernier, réduit ou annule la portion de pouvoir de l'aîné sur son cadet.

En pays Akan, le choix du notable était fait au sein des lignages ou des grandes familles. Ainsi, devient notable : le chef du lignage ou le chef de famille ou encore des doyens issus des lignages ou familles. En outre, au sein même de la famille, la gestion des affaires courantes est dévolue à l'aîné à qui, il revient de prendre des décisions. C'est lui qui assure le bien être de la famille, et assisté par ses cadets. Mais, cette réalité ne vaut que dans un contexte où le jeune était assisté par l'aîné. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et cela grâce aux ressources maximisées à travers l'économie hévéicole. C'est dans cette perspective qu'affirme K Y, président des jeunes d'Akréby. Pour lui :

«*L'homme noir là, quand tu n'as rien, tu n'es rien. Entre vous amis, si tu n'as rien, ils ne vont pas te respecter. Même dans ta famille, lorsqu'il y'a un problème, on t'informe pas. Mais aujourd'hui, lorsqu'il y'a un petit problème ici, on m'informe d'abord, avant d'informer les parents qui sont à Abidjan. Je ne suis plus n'importe qui*».

Ces propos révèlent le caractère conflictuel des rapports sociaux et la prééminence de l'économie hévéicole. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions dans la famille devant des problèmes, les jeunes sont généralement minimisés. Et, celui-ci est informé des décisions prises. Ce comportement ne valait qu'à période où ceux-ci n'avaient pas de plantation d'hévéa, où il n'était pas capable de maximiser des ressources. Désormais, grâce à ses ressources maximisées au travers de l'hévéaculture, le jeune se trouve impliquer dans la prise des décisions au sein de sa famille. De ce fait, la culture de l'hévéa constitue une opportunité pour se construire une nouvelle identité et de repositionner au sein de la famille.

L'on note que l'acteur social (le cadet) opère dans un système social où il semble être en marge. En tant qu'acteur rationnel, celui-ci cherche à intégrer ce système. Pour ce faire, il adopte un comportement structuré par un principe d'utilité en hiérarchisant ses activités, et un principe de maximisation, lui permettant de déconstruire l'ordre social ancien, et de construire un nouvel ordre social.

II.5.2. Rapports paysans-cadres

Dans une relation paysans-cadres, le paysan était considéré comme celui qui a besoin d'être assisté par le cadre. C'est que nous révèle K.Y président des jeunes d'Akréby :

«*Avant lorsqu'il y'a un évènement, et que les cadres arrivent comme ça au village, on était obligé de leur faire la courbette pour avoir des miettes. Mais, petit à petit, j'ai pu faire mon champ d'hévéa. Aujourd'hui, quand ils arrivent, il y'a le respect*».

Ces propos mettent en évidence la supériorité du cadre vis-à-vis du paysan puis l'idée de la déconstruction de cette supériorité. Compte tenu de la faiblesse de son pouvoir économique, le paysan est souvent contraint de recourir au cadre pour sa survie. Cet état de fait accroît la suprématie du cadre sur le paysan. De par cette position, celui-ci a la capacité d'influencer les décisions prises au village. Cela se perçoit lorsqu'il y'a des évènements comme le deuil ou un évènement douloureux qui exige la disponibilité financière. C'est au cadre de la famille, qu'il revient naturellement de prendre les dernières décisions. Mais, ce rapport de supériorité ne vaut que dans un contexte où le paysan ne disposait des revenus monétaires que de manière périodique.

Dans le cadre de l'économie hévéicole, le paysan dispose des revenus monétaires de façon mensuelle comme le cadre. Ce pouvoir économique obtenu lui donne par ricochet le pouvoir de donner son avis dans les prises de décision. Ainsi, l'on assiste donc à une rupture d'assistance, et au développement d'un rapport de dépendances mutuelles. Ce rapport de dépendance ou l'équilibre social qui se crée, est le produit des ressources maximisées par le paysan au travers de la culture de l'hévéa.

Discussion des résultats

La culture de l'hévéa constitue des solutions de remédiation, garantissant à la fois la croissance de la productivité agricole, l'augmentation des revenus des agriculteurs et l'assurance pour la préservation de



l'environnement (Pasquet, 2011, page7). En effet, l'auteur n'évoque pas la question monétaire comme facteur du développement de la culture hévéicole. Mais, celui-ci met en relief la logique de préservation de l'environnement. Contrairement à Pasquet, Kam (2016, page11) fait mention de l'augmentation des revenus comme logique de la dynamique de la culture de l'hévéa. Selon lui, du cadre de la fonction publique au citoyen moyen, tout le monde s'active à investir dans la création de plantations d'hévéa. Mais, pour Kam, cette course effrénée vers l'hévéaculture, même si elle permet aux producteurs d'augmenter leurs revenus agricole, elle est cause de nombreux problèmes tels que : les conflits, l'insécurité alimentaire et la reconstruction des rapports sociaux. Abordant dans la même logique que Kam, Ruf (2009, p13) note que l'agriculture familiale s'est lancée dans l'hévéaculture, en partie en réponse au blocage de l'économie cacaoyère dans les années 1980. Cette thèse économique est aussi développée par Coulibaly (2015, page198). Pour lui, le développement hévéicole se présente comme un facteur pour l'amélioration du niveau de vie, mais aussi et surtout, une des conséquences de la crise caféière et cacaoyère. La dynamique de l'hévéaculture, outre l'augmentation des revenus monétaires, réside bien plus dans une logique de consommation au sens Baudrillardien, dans une optique d'intégration et d'identification sociale.

Conclusion

L'analyse des logiques qui sous-tendent la dynamique de l'hévéaculture a été structurée en deux grands points, à savoir le contexte socioéconomique de la dynamique de la culture hévéicole et les logiques de reconstruction sociales. Le développement de la culture hévéicole est rendu possible grâce à l'adaptabilité de l'hévéa au sol dans un contexte où la replantation du cacao devenait difficile pour les paysans. En outre, l'on note que la dynamique de cette culture est liée à la viabilité, à la régularité des revenus et à la capacité d'accès aux crédits en milieu rural. Il s'agit d'une organisation dans la production hévéicole qui donne au paysan l'idée d'exercer un contrôle sur sa production. En économie hévéicole, la rémunération de paysans est faite de façon mensuelle et régulière. Plusieurs idéaux, tels que le conformisme culturel-agricole et la possibilité d'accaparement des terres à travers la culture de l'hévéa sont mis en exergue. De même, l'économie hévéicole constitue une alternative pour restructurer les rapports sociaux. Il s'agit de rapports entre aînés-cadets, puis des rapports entre paysans et cadres exerçant une activité professionnelle. Ainsi, dans la dynamique de déconstruction de l'ordre traditionnel, l'on assiste en milieu rural à une reconstruction de l'identité du paysan dans une perspective moderniste. Celle-ci se caractérise par une identification du paysan au mode de vie urbain. Cela passe par une reproduction du style de vie urbain et par la nécessité de reconstruction des logiques d'approvisionnement, désormais calquées sur le modèle urbain.

BIBLIOGRAPHIE

- Sidiki, Coulibaly(2015). La contribution des migrants au développement de l'hévéaculture dans le Sud-Comoé: Une étude de cas du village d'Anga dans le département d'Adiaké. *Revue de géographie du laboratoire, Léidi*- ISSN 08516 2515- N°13, PP. 185-203.
- Eric J, Hobobawn (1978). Capitalisme et agriculture : les réformateurs écossais au XVIII^e siècle. *Annales of the Economies, sociétés, civilisations*, 33^e année, N° 3 pp. 580-601.
- Oleh, Kam (2016). Développement de l'hévéaculture: entre conflits fonciers, recomposition des rapports sociaux et insécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Bédié (Côte d'Ivoire). *Social Science Learning Education Journal*, volume 1, N°09, pp 8-14 innovativejournal.in/sslej/index.php/sslej/article/download/12/20, consulté le 04/06/2018.
- Mariatou, Koné (2001). *Droits délégués d'accès à la terre et aux ressources naturelles dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire : Bodiba (Oumé) et Zahia (Gboguhé)*, Paris: GRET.
- J.M Koffi, Kouamekan ; Ouattara, Mama ; Jérôme, Ballet ; François-Régis, Mahieu (2014). Résiliences et équilibres en Côte d'Ivoire postcrise. *Éthique et économique*, volume 11, N°1, pp 29-43.
- Bruno, Losch (1981). *L'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire : contribution à l'étude de l'évolution des systèmes de production en zone forestière*, Montpellier: Université Montpellier.
- MINAGRI(2009). Les facteurs du développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire. *Rapport*.
- Sylvain, Pasquet (2011). Etude de l'effet topographique sur les mesures de résistivité électrique dans les plantations d'hévéas en Thaïlande. *Rapport de Stage de Master*, Université de Paris : IRD.
- François, Ruf(2009). *L'adoption de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire Prix, imitation et changement écologique*, 3^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales, Montpellier (France), 09 au 11 décembre 2009, INRA; SFER; CIRAD.
- François, Ruf (2012). Agriculture contractuelle et boom de l'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire. *Cahiers Agricultures*, volume 22, N°1, pp 46-52.
- Kinimo René, Yabile(1986). Autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire : paradoxe ou réalisme socio-économique. *Économie rurale*, N°175, pp. 44-49.